



## Quelques infos à propos du projet Carnet Relai

Le **public** visé concerne les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, usagers du SAFPA et résidents de Van AA, ainsi que leur environnement (famille, professionnels, contacts sociaux,...).

Le patient au stade précoce de la maladie a conscience d'être atteint de troubles de la mémoire, en souffre et l'exprime parfois. Cette souffrance relève aussi bien des problèmes pratiques du quotidien dus aux troubles de la mémoire qu'au sentiment de perte d'estime de soi et de perte d'identité lié à la perte de ses capacités intellectuelles.

D'expérience, concernant les usagers du SAFPA, les familles faisant le choix de garder leurs parents atteints de la Maladie d'Alzheimer à leur domicile semblent tout à fait ouverts et preneurs d'outils les aidants dans leur quotidien. D'autre part, pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de rester à leur domicile, l'entrée en maison de repos constitue souvent une rupture avec les habitudes de vie existantes qui nécessite un processus de deuil souvent difficile qui peut donner lieu à des symptômes dépressifs.

Le **CR (Carnet Relai)** est un **outil de communication personnalisé**, créé avec la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, selon ses souhaits et traitant du passé, du présent et du futur. Il lui permet d'accéder à ses souvenirs, son identité.

Le type d'informations contenues dans le cahier *dépendra des besoins* de la personne.

Par exemple, il pourra contenir :

-Des informations pratiques, utiles au quotidien (lieu de vie, date d'entrée à la résidence, adresse précédente,...)

-Un agenda détaillé où inscrire d'une part le planning des activités futures et d'autre part, raconter comment se sont déroulées les activités une fois qu'elles ont eu lieu.

-Un plan du quartier fréquenté/de la résidence avec les itinéraires pour se rendre d'un endroit à un autre.

Mais également une rubrique sur *l'histoire de vie* du patient. Elle pourra contenir :

-L'arbre généalogique comprenant les ascendants et descendants de la personne sur un support photo par exemple.

- Des informations concernant ses habitudes de vie, ses préférences, ses goûts,...

# Projet Carnet Relai

---



-Les faits marquants dans l’histoire trouveront également leur place dans le carnet (mariage, naissance des enfants, voyage,...) sous forme de récits de vie illustrés de photos ou souvenirs.

-Les hobbies, le métier pratiqué, les centres d’intérêts.

C’est à la personne de déterminer ce qu’elle souhaite voir s’y trouver ou non. C’est également la personne qui « créera » son carnet avec l’aide du professionnel et non le professionnel qui le fera pour elle.

Les **objectifs** du carnet relai sont multiples :

- Maintien d’une autonomie à domicile le plus longtemps possible
- Diminuer le stress lié aux pertes de mémoire
- Préserver ou restaurer des liens avec l’entourage par la facilitation de la communication
- Favoriser le maintien de l’identité de la personne pour elle-même et par rapport à l’entourage
- Etre un outil de sensibilisation et outil d’information pour une communication plus large sur la démence pour l’entourage et les intervenants professionnels
- Diminuer les traumatismes liés à une hospitalisation ou à un placement
- Pour l’environnement, nous espérons que par la mise en place de cet outil, l’entourage, qu’il soit familial, professionnel ou autre, puisse communiquer plus facilement avec le patient et participer à un quotidien plus apaisé et constructif.

D’un point de vue pratique, la première partie du projet consistait en la *formation des équipes* du SAFPA et de la Résidence Van AA (personnel soignant, infirmier, aides familiales,...) par l’ASLB « le bien vieillir ». Nous sommes actuellement dans la réalisation proprement dite des carnets.

Dans un deuxième temps, nous souhaitons *promouvoir le projet au niveau communal* afin de le rendre accessible à un plus grand nombre : nous envisageons d’effectuer un inventaire des associations ou institutions œuvrant auprès des seniors sur Ixelles afin de leur faire part de notre expérience. Et à ceux qui seront intéressés par la mise en place du projet dans leur structure, nous pourrons alors proposer un partenariat.